

Communiqué de presse du Conseil administratif

Aux représentant-e-s des médias

25 avril 2024

Demands mémorielles dans l'espace public

Le Conseil administratif a approuvé lors de sa séance du jour l'ouverture d'un processus d'édification d'une œuvre d'art dans l'espace public, destinée à commémorer la mémoire de l'esclavage et le rôle qu'a joué Genève dans la traite transatlantique en particulier.

Cette démarche fait suite à une mobilisation populaire ainsi que diverses sollicitations et démarches ces dernières années, portées par les associations engagées contre le racisme anti-Noir-e-s et relayées par le Conseil municipal de la Ville de Genève (notamment la pétition 460 et la motion 1446).

Ce projet s'inscrit dans le cadre plus large de la volonté du Conseil administratif d'assumer un travail de mémoire et de transparence autour de toutes les facettes de notre histoire commune. L'œuvre d'art fera l'objet d'un concours artistique coordonné par le Service culturel et le Service Agenda 21 dont les modalités seront précisées prochainement, en concertation avec les milieux concernés.

Par ailleurs, le Conseil administratif a examiné différentes sollicitations en lien avec des personnalités victimes de persécutions en raison de leur engagement pour les droits humains, voire décédées en raison de cet engagement. On peut citer notamment deux cas emblématiques pour lesquels la Ville a reçu des demandes d'édification d'un monument, Mesdames Cao Shunli et Mahsa Amini, toutes deux victimes directes de la répression qui sévit dans leurs pays respectifs, soit la Chine et l'Iran.

La Ville de Genève rappelle que la Déclaration universelle des droits de l'homme, dont 2023 a marqué le 75^{ème} anniversaire, revêt un caractère universel, et que toute violation des droits fondamentaux doit être combattue, dans quelque pays que ce soit. Elle regrette que les deux régimes concernés puissent continuer leurs actions répressives et liberticides envers leurs citoyen-ne-s en toute impunité.

Dès lors qu'il n'est pas possible d'ériger un moment spécifique pour chaque personne victime de répression en raison de son engagement en matière de droits humains, et au vu de l'importance d'honorer de manière adéquate la mémoire des militantes et militants des droits humains et les causes universelles qu'elles et ils incarnent, le Conseil administratif a décidé d'initier une démarche en vue de l'édification d'un monument commun. Celui-ci pourra commémorer l'existence et l'action de ces personnes dont l'engagement pour les droits

humains doit être souligné et salué, en commençant par les deux personnes citées ci-dessus, Mesdames Cao Shunli et Mahsa Amini.

Cette décision poursuit l'engagement plus large de la Ville dans ce domaine, par exemple à travers son soutien aux Prix Martin Ennals pour les défenseurs et défenseuses des droits humains ou en faveur des dessinatrices et dessinateurs de presse qui font l'objet de persécutions, avec la Fondation Freedom Cartoonists.

Contact : Service des relations extérieures et de la communication (SREC)

M. Yannick Richter, chargé de l'information du Conseil administratif,
022 418 29 11 / 076 338 43 69 – yannick.richter@ville-ge.ch

Monuments et héritage raciste dans l'espace public : la Ville de Genève adopte un plan d'action ambitieux

Le Conseil administratif a adopté ce jour un plan d'action qui vise à répondre aux enjeux, à la fois mémoriels et de lutte contre le racisme, que posent les hommages rendus dans l'espace public à des personnalités ayant encouragé le racisme et le colonialisme. Il le présentera le 6 mai prochain lors d'une conférence de presse.

Contacts :

Département de la culture et de la transition numérique (DCTN)

M. Félicien Mazzola, collaborateur personnel, 022 418 95 25 – felicien.mazzola@ville-ge.ch

Département des finances, de l'environnement et du logement, (DFEL)

Mme Anne Bonvin Bonfanti, conseillère de direction, 022 418 22 43 / 079 594 14 92 –
anne.bonvin-bonfanti@ville-ge.ch

Subvention aux activités de la Cité Bleue

Le Conseil administratif a validé l'octroi d'une subvention de CHF 200'000.- à l'association Les Saisons Bleues pour la production et l'accueil de concerts de musiques classiques et contemporaines ainsi que des projets pluridisciplinaires à la Cité Bleue.

Contact : Département de la culture et de la transition numérique (DCTN)

M. Félicien Mazzola, collaborateur personnel, 022 418 95 25 – felicien.mazzola@ville-ge.ch